

motion

Thônex - Conseil Municipal du 11 mai 2021

*Motion déposée par le Groupe Alternative Écologique et Sociale, intitulée :
« Améliorons la sécurité routière de nos enfants par une bonne prévention »*

Exposé des motifs :

De manière générale, la sécurité des enfants et des adolescents dans le trafic routier suisse est relativement bonne. Malheureusement, des accidents graves, voire mortels, surviennent néanmoins chaque année.

En Suisse, 830 enfants de 0 à 14 ans sont victimes chaque année, d'un accident de la circulation, qu'ils se déplacent à pied, en trottinette ou à vélo. Parmi les adolescents de 15 à 17 ans, 300 sont impliqués annuellement dans un accident de la route, que ce soit à pied ou à vélo. Près de 40% des accidents ont lieu sur le chemin de l'école.

On ne peut pas attendre des jeunes enfants qu'ils se comportent toujours de façon irréprochable dans la circulation routière. En effet, se déplacer en toute sécurité exige de nombreuses capacités. Or, celles-ci sont encore en train de se développer chez les enfants.

Pour des enfants, même accompagnés, un comportement correct et une bonne éducation routière sont donc essentiels pour garantir un maximum de sécurité. Notre Conseil Administratif semble en être conscient, puisqu'il a déjà mis en place depuis plusieurs années, des patrouilleurs.es aux abords des écoles, ce dont nous le félicitons.

Pour améliorer encore ce type de prévention, la motion qui vous est soumise ici, propose la création d'un parcours cycliste miniature dans un préau d'école primaire. Celui-ci pourrait être utilisé en complément des cours d'éducation routière mis en place en partenariat avec le BPA et la Police Municipale. Il serait accessible à toutes les écoles primaires de la commune ainsi qu'en libre accès aux familles qui le souhaitent en dehors des heures scolaires et durant le week-end.

Considérant :

les dangers inhérents à la circulation
qu'une bonne prévention est efficace
que les enfants aiment apprendre par le jeu
que le coût de ce projet restera modeste
que cela se pratique dans d'autres communes comme par exemple Chêne-Bougeries.

Le Conseil Municipal de Thônex invite le Conseil Administratif :

1. à entreprendre les démarches techniques et financières pour étudier la faisabilité de l'installation d'un circuit cyclable miniature dans la cour d'une des écoles primaire de Thônex. (tel qu'il en existe un à Chêne-Bougeries).
2. à étudier la possibilité de mettre en place des cours d'éducation routière annuels auprès des enfants des écoles primaires de la commune, en partenariat avec le BPA et la Police Municipale, voire la Brigade Cantonale de sécurité routière.

Pour le groupe Alternative Ecologique et Sociale
Sandy Tripet Philippe Noël



Thônex, le 30 avril 2021